

**NOTRE VISION :**

# Un Canada où la santé mentale est un droit universel de la personne

*Pour mettre en œuvre notre vision, notre travail se fait en trois volets :*

## Consolidation de la fédération

*Nous allons travailler avec les divisions,  
filiales et régions de l'ACSM pour créer*

**Une fédération de l'ACSM  
reconnue comme chef de  
file efficace et cohérent**

**ÉTABLIR**  
une culture  
organisationnelle  
forte, productive  
et saine

**SOUTENIR**  
et souder la  
fédération

**MODERNISER**  
notre structure  
et créer des  
politiques efficaces  
et intégrées

## Changements sociaux

*Nous allons aider le public à créer*

**Une société qui  
comprend et favorise la  
santé mentale**

*Pour y arriver, nous allons :*

**INFLUENCER**  
les normes, attitudes, croyances  
et comportements par des  
communications et des interventions  
dans les contextes clés et ainsi créer  
un climat d'acceptation

**INFORMER**  
le public sur la maladie  
mentale, la santé mentale et  
les façons d'en prendre soin

## Changements systémiques

*Nous allons travailler avec les décideurs  
politiques fédéraux pour créer*

**Un meilleur système de santé  
mentale communautaire et un accès  
universel à des services de santé  
mentale communautaires au Canada**

**DÉVELOPPER  
DES ÉNONCÉS  
POLITIQUES**  
pour améliorer le système  
de santé mentale  
communautaires (SSMC)

**SUSCITER DES  
CHANGEMENTS**  
de la part des  
principaux  
décideurs

**Nous allons mener ce travail avec un engagement envers l'inclusivité, la lutte contre le  
racisme, l'avancement de la vérité et réconciliation autochtone et l'inclusion des personnes  
ayant une expérience vécue de maladie mentale et de problèmes de santé mentale.**